



## Rupture conventionnelle

-----  
Par Capolou

Bonjour,

Je suis rentrée d'un congés maladie de 4 jours (prevu depuis mars pour intervention chirurgicale)ce matin et ma patronne m'ai tombée dessus en me reprochant mes absences soit disant répétées !! ( dernier arret 2 jours en septembre pour une sciatique ). Elle m'a dit que la porte etait ouverte er qu'elle pouvait faire un licenciement a l'amiable !! J'ai pas compris ce qu'il se passait jai pris mes affaires et je suis parti. Je ne sais pas quoi faire si je dois y retourner demain ou pas ?